



CADRE JURIDIQUE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Évaluer ses besoins, anticiper les nouvelles applications et gérer les risques

Avec les avancées et les transformations des métiers, les nouvelles applications de l'intelligence artificielle (IA) participent à la création de nouveaux modèles économiques. Elles suscitent enthousiasmes, débats et controverses, tant sur leur portée et leurs enjeux, que sur les opportunités ou les risques qu'elles recèlent. Que ce soit la conception et l'implémentation des applications spécifiques d'intelligence artificielle, les enjeux de la régulation, le droit des algorithmes, il convient de prévoir un plan de prévention des risques liés à l'implémentation d'applications issues des technologies de l'intelligence artificielle.

FORMATIONS COURTES

EXPERTISE

Ref. : 8920198

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1150
€ HT

Repas inclus

OBJECTIFS

Cerner les éléments de langage
Identifier l'état de l'art de l'intelligence artificielle et des nouvelles applications sectorielles
Évaluer les risques inhérents à l'implémentation de nouvelles applications sectorielles d'IA, définir un plan de risk-management et mettre en place des mesures pour en atténuer les risques

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Risk managers, directeurs stratégie et conformité
Juristes et responsables juridiques
Avocats

COMPÉTENCES ACQUISES

Etre en mesure à partir de ses besoins métiers et de ses cas d'usage, de définir un plan de production et d'implémentation d'applications sectorielles/stratégiques d'IA et de gérer les risques juridiques

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

Cadre juridique de l'intelligence artificielle

Maîtriser les éléments de langage et l'environnement de l'intelligence artificielle et des applications IA

Maîtriser les éléments de langage

- L'ambivalence du concept d'intelligence artificielle
- Les notions d'intelligence artificielle faible et forte
- L'apprentissage machine supervisé et non-supervisé
- Deep learning ou Data-Analytics

Cerner l'état de l'art de l'intelligence artificielle

- Les concepts fondamentaux de reconnaissance faciale, de la parole, de l'écriture, traitement du langage naturel
- Les différentes approches algorithmiques
- Les agents conversationnels : la décision artificielle.
- Data Intelligence : l'enjeu des données (deep learning, apprentissage machine...)

Intégrer l'écosystème de l'intelligence artificielle



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF

Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032



- Comprendre l'environnement des technologies de l'intelligence artificielle
- Intégrer la chaîne de valeur

Cerner pas à pas les étapes de la conception à l'implémentation d'applications stratégiques fondées sur les technologies issues de l'intelligence artificielle

Identifier et prioriser les cas d'usage de son domaine ou secteur d'activité Choisir entre PoC (Proof of Concept) ou pas PoC

Mettre en place un traitement ou une solution algorithmique ou un Chatbot

- Définir les prérequis à la mise en place d'un traitement ou d'une solution algorithmique ou Chatbot
- Mesurer les impacts qui peuvent résulter des problématiques de secret industriel ou de propriété intellectuelle

Mettre en place une solution de reconnaissance faciale

- Définir les prérequis à la mise en place d'une solution de reconnaissance faciale

Mettre en place une solution de reconnaissance vocale ou de traitement du langage naturel

- Définir les prérequis à la mise en place d'une solution de reconnaissance vocale ou de traitement du langage naturel

Exercice d'application : rédaction d'un dossier de spécifications ou d'un dossier de prérequis juridiques pour l'une des solutions

Évaluer les enjeux de la régulation existante, le cas échéant définir une stratégie d'autorégulation et/ou une politique d'éthique et anticiper les risques

Évaluer les enjeux de la régulation existante ou d'une stratégie d'autorégulation

- Définir une stratégie juridique et/ou éthique

Anticiper les risques liés à l'implémentation de nouvelles applications d'intelligence artificielle

- Cartographier les risques d'implémentation de nouvelles applications d'IA

Risk-Management Policy : mettre en place une politique juridique et/ou éthique

- Penser la transparence by design dès la conception d'une solution d'IA
Repenser les notions d'égalité, de liberté, de responsabilité et définir un cadre de responsabilité

Exercice d'application : rédaction du plan détaillé d'une politique éthique

Partages d'expériences : retour sur l'implémentation de solutions d'IA et les responsabilités des recommandations ou décisions prises à partir de calculs automatisés ou de profils algorithmiques

INTERVENANTS

Jérémy BENSOUSSAN

Avocat

LEXING ALAIN BENSOUSSAN AVOCATS

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant
À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs
À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

LIEUX ET DATES

À distance

28 juin 2023

Paris

14 déc. 2022

01 déc. 2023

